



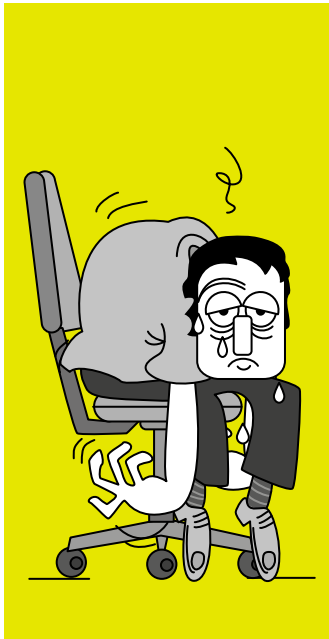
Compte-rendu CSE

16 et 17 février 2022

SYNDICAT DE RÉSISTANCE

Voilà, c'est fini. Le cycle de 3 ans du CSE réseau s'achève. Le renouvellement des mandats aura lieu lors des élections professionnelles du 10 au 16 mars prochains. Vos élu-e-s **Sud** au CSE ont lutté pied à pied pour préserver et améliorer les conditions de travail des salarié-e-s de France 3. Car "conditions de travail" rime notamment avec "santé".

Clap de fin



Et justement, lors de ce dernier CSE, les questions de santé ont très largement été abordées. Le bilan dressé par les membres de la CSSCT est très mitigé, [vous trouverez leur compte-rendu ici.](#) ✨

Les élu-e-s du CSE réseau ont, entre autre, délibéré pour que soit réalisée une mission d'expertise relative à la persistance d'un risque grave par incidents répétés concernant les salarié-e-s rattaché-e-s au site de la Fabrique à Bordeaux.

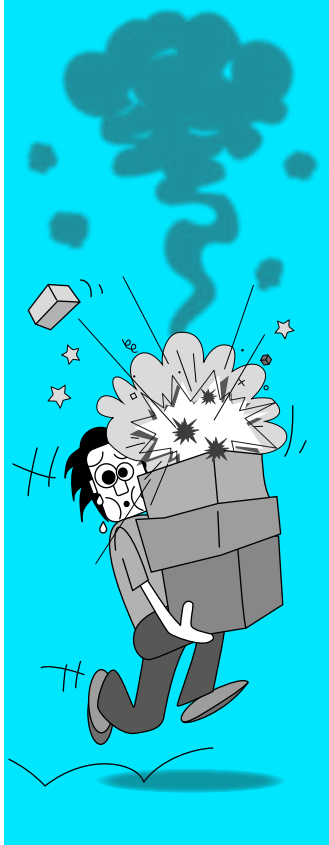
[La délibération à retrouver ici.](#) ✨

Alors que les alertes se multiplient partout dans le réseau, **Sud** a aussi interrogé la direction sur la mise en place des équipes de veille locale. Ce dispositif d'alerte sur le mal-être au travail fait partie de l'accord Qualité de Vie au Travail et devrait être déployé dans toutes les antennes, mais on en est loin. Le DRH, **Samuel Bignon**, admet que « *l'accord QVT est un accord dense et qu'il n'a pas encore été mis en oeuvre partout.* »

Le directeur du réseau, **Philippe Martinetti**, a également convenu que direction et représentant-e-s du personnel devaient mieux travailler ensemble. « *Le dialogue social doit avoir lieu dans les commissions, en CSE, en CSSCT et en RP. On doit trouver une articulation entre tout ça pour améliorer les choses. Il faut que ce travail soit plus efficient sans remettre en cause les prérogatives des élu-e-s et des directeurs.* »

■ DE L'EAU DANS LE GAZ !

Déménagement du BRI d'Antibes



Autre dossier épineux de ce CSE, le déménagement du BRI d'Antibes aux studios de la Victorine à Nice. Pour rappel, ce projet fait suite aux importantes inondations de 2015 dans les Alpes-Maritimes. Les sous-sol de la station avaient en partie pris l'eau entraînant la perturbation de l'antenne de France 3 Côte-d'Azur.

Ces inondations graves avaient causé la mort de 20 personnes dans le département, dont une à proximité du site de France 3. La présidente de France Télévisions fraîchement nommée, en visite à Cannes, avait alors décidé le déménagement du BRI pour la sécurité des salarié-e-s. Mais si tel est le but, pourquoi attendre 2026 pour déménager ?!

C'est la question que se posent les salarié-e-s d'Antibes. Depuis plus de 7 ans, par l'intermédiaire de leurs élu-e-s, ils ont fourni les preuves que leur sécurité était assurée sur le site actuel. Les élu-e-s du CSE constatent d'ailleurs que le "risque inondation" n'est pas inscrit dans le Document Unique d'Evaluation des Risques.

Après de multiples et infructueuses recherches de la part du service de l'immobilier et des moyens généraux, le dossier s'oriente vers un choix très coûteux : la construction d'un nouveau bâtiment à la charge de France Télévisions sur un terrain loué à la ville de Nice pour une durée de 55 ans ! Pourquoi forcer ce déménagement alors qu'une très grande majorité des salarié-e-s y est opposée ? Marineland, plus grand parc aquatique en Europe, situé à une centaine de mètres de France 3 résisterait-il mieux à des inondations ? Pourquoi les campings avoisinants ne ferment-ils pas ?

À ces questions, le directeur des moyens généraux du réseau persiste et signe : le déménagement du BRI d'Antibes se fera sur Nice, aux studios de la Victorine. En lisant entre les lignes, on comprend que ce déménagement est politique. Car Victorine ou pas, le déménagement aura obligatoirement lieu dans « *la capitale du département* » dicit le directeur régional.

Sud a rappelé que les temps de déplacement sont beaucoup plus longs pour se rendre à Cannes, Grasse ou Sophia Antipolis depuis Nice. Que cela rendrait plus compliqué la couverture d'une actualité chaude. Que les studios de la Victorine sont très proches de l'aéroport de Nice, ce qui engendre des nuisances sonores et qui rend les tournages en extérieur impossibles. A quoi bon alors installer un plateau sur le toit du futur bâtiment si les avions atterrissent et décollent en permanence ? Une difficulté qui semble passer au-dessus de la tête du directeur régional.

Les élu-e-s du CSE ont voté une résolution ✨ sur le projet immobilier de France 3 Côte-d'Azur pour que toute la lumière soit faite sur ce projet à 15 millions d'euros !

■ RÉGIES VOLANTES

Régies Fly à la Fabrique

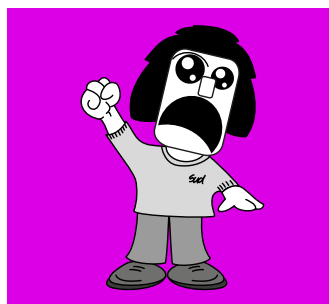
Le directeur des moyens de fabrication, **Yves Dumont**, a présenté de nouvelles régies Fly « low cost » mais « performantes ». La gamme "Modulair" présentée ici ✨ est composée de 4 outils distincts de captation et diffusion (l'exploitation de Expair est faite par 5 à 7 techniciens, celle d'Unitair par 5 techniciens, celle d'Ipair par 3 et celle de Streamair par 2 techniciens).

L'investissement de 300 000 euros pour l'ensemble du parc reste modéré et peut être amorti en deux ans, ce qui permettrait de renouveler le matériel avec les dernières technologies à venir.

Cette offre est destinée à tous les partenaires de la Fabrique, notamment le réseau, pour réaliser les captations sportives, les futurs débats électoraux ou les captations de spectacles vivants.

Yves Dumont promet que ces nouvelles régies ne se substitueront pas aux captations faites par les cars. Ces équipements ne sont pas évolutifs, ils ne nécessitent pas de préparation, ce qui permet à la direction d'économiser du temps... et des ETP.

■ ÉPILOGUE



Les débats avec la direction du réseau ont été longs et intenses en CSE réseau. Au nombre de 3 dans cette instance qui en comptait 26, les élu-e-s **Sud** se sont donnés corps et âmes, mais un long chemin reste à parcourir pour faire entendre la voix des salarié-e-s.

Les élections professionnelles approchent à grand pas, elles se dérouleront du 10 au 16 mars. Contrairement à leurs prédécesseurs, le directeur du réseau, **Philippe Martinetti**, accompagné du DRH, **Samuel Bignon**, semblent conscients des enjeux et des impacts de la régionalisation sur la santé des salarié-e-s.

Mais les paroles doivent être transformées en actes pour être crues !

En votant **Sud, soyez assuré-e-s d'être représenté-e-s par des femmes et des hommes tenaces, aux convictions sans faille.**

Les candidat-e-s **Sudistes aux prochaines élections sont plus motivé-e-s que jamais à défendre les conditions de travail, les métiers, le respect des accords de l'entreprise et les non-permanent-e-s... pour que nous, salarié-e-s, soyons épanoui-e-s au travail !**



Contactez vos élu-e-s **Sud** : Béatrice Mariani, Jean-Yves Olivier et Chloé Tempéreau

Si vous avez des questions, des doléances, contactez les élu-e-s et représentant-e-s **Sud** en région. ✨

Retrouvez les comptes-rendus et liminaires **Sud** sur notre site : <https://syndicatsudftv.fr/comite-social-economique/>



Syndicat Sud Médias Télévision . 07 51 69 60 26 . syndicatsud@francetv.fr

Rejoignez-nous sur notre site <https://syndicatsudftv.fr>

Créé à partir de 1998 dans les régions de France 3, Sud Médias Télévision est un syndicat à vocation nationale, autonome et indépendant, qui ne dépend d'aucune centrale. Il se fixe pour mission de défendre la dignité de chacun dans son travail et de lutter contre la déshumanisation de l'entreprise. Ses armes sont l'inventivité dans la lutte, l'expertise en droit du travail et l'intégrité d'individus qui ne visent pas à devenir des professionnels du syndicalisme mais à donner à chacun sa place dans la société. Sud Médias Télévision travaille en réseaux de solidarité avec l'union syndicale Solidaires et avec ses homologues Sud des médias et de la culture.